

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vo. 10

MONTREAL, MARDI, 19 JANVIER 1847.

No. 5

DES POPES OU PRÊTRES RUSSES.

Il faut une religion, c'est-à-dire une église. Le gouvernement russe le comprend à merveille, et l'on peut assurer qu'autant il hait l'Eglise comme élément d'indépendance, qu'autant il veut l'abattre comme pouvoir rival, autant il l'apprécie et la veut maintenir comme instrument de police et moyen de domination. Cette situation lui donnait à résoudre un problème singulièrement difficile. Il s'agissait d'avoir, pour un peuple immense et extrêmement attaché à sa religion, un clergé très-nombreux et à très-bon marché, d'avilir assez ce clergé pour qu'il ne devint jamais redoutable, et de faire en sorte, néanmoins, que le recrutement d'un corps si misérable et si maltraité fût toujours assuré et toujours facile. C'est ce que le gouvernement russe a su réaliser, mais il avait besoin d'opérer sur un clergé marié.

Le mariage n'est pas seulement permis au pope russe, il lui est imposé. Lorsqu'un emploi sacerdotal est vacant, l'évêque consulte la longue liste des jeunes gens que le malheur de leur naissance voue au ministère ecclésiastique. Il en désigne un, et le fait prévenir d'avoir à se présenter à l'ordination dans un délai fixé; délai fort court, et qui dépasse rarement un très-petit nombre de semaines. Le candidat, ainsi averti, sait ce qu'il doit faire: il s'occupe d'abord de chercher une femme, car s'il n'était point marié, il ne serait point reçu à l'ordination, et son cas deviendrait grave. Il regarde donc autour de lui. Hélas! l'infortuné n'a ni le tems ni la faculté de choisir. Communément, il se rend chez un pope voisin. Outre qu'on trouve toujours là, en abondance, des filles disponibles, il n'y a guère que ces sortes de personnes qui consentent à devenir popesses, comme il n'y a guère que les popes qui puissent consentir à s'en charger. Notre ordinaire se marie donc. Il épouse certainement la pauvreté, trop heureux s'il n'épouse pas le vice! La femme qu'il prend s'est formée à de redoutables exemples. Le proverbe russe dit: *heureuse comme une popesse*. Ce n'est pas que ces pauvres créatures vivent dans l'abondance; il s'en faut! Ce n'est pas qu'elles obtiennent beaucoup de considération dans la vie civile, et tout au contraire! Mais elles exercent sous le toit conjugal une domination absolue. Elles n'ont point à redouter le divorce ni les mauvais traitemens, car on veut que le pope ne puisse jamais retrouver cette indépendance que la misère seule n'exclut pas. Dès qu'il perd sa femme, il perd aussi son emploi; veuf ou divorcé, il faut qu'immédiatement il quitte un ministère devenu son unique ressource. Désormais il n'exercera aucune fonction sacerdotale, il mènera la vie d'un laïque. Est-il donc libre? Non! Le célibat qu'on lui défendait en le faisant prêtre, on le lui impose aujourd'hui qu'il ne l'est plus. Il faut qu'il se retire dans un couvent, et il aura soin d'y conformer sa conduite aux devoirs du caractère dont on l'a cependant dépouillé. Le moindre écart le ferait chasser de la prison qu'on lui donne, et que deviendrait-il? Soldat ou habitant d'une prison plus dure! Quel que soit le sort de ses victimes, le despotisme russe a l'art de leur en faire toujours craindre un plus affreux, et l'on croirait que c'est dans ce but qu'il a supprimé la peine de mort.

Mais ne considérons point la vie du pope en ces extrémités, néanmoins fréquentes; voyons au contraire le beau côté de sa situation. Le voilà tout à la fois en possession d'une femme et d'une paroisse, toutes deux les meilleures de l'empire: chez la femme, l'excellence du naturel supplée au manque absolu d'éducation; née au sein d'une caste abjecte, elle a pourtant le caractère le plus doux, les mœurs les plus rassurantes; avec elle, la paix et l'honneur domestiques habiteront le presbytère: quant à la paroisse, il a plu à Dieu que le Noble à qui elle appartient soit du très-petit nombre de ceux qui laissent à leurs serfs ce dont ils ont besoin pour vivre, de telle sorte que ces malheureux pourront, en se gênant beaucoup, donner quelque chose au pasteur. Qu'un troisième bonheur arrive ensuite à ce pope, déjà si favorisé: qu'il n'ait point trop d'enfants, et il est presque assuré de ne pas mourir de faim!

Ce ne sont pas tous ses avantages. La haute piété de l'Etat l'a investi de privilèges signalés et que nous devons faire connaître. Il peut premièrement espérer de l'avancement. Il a la chance de devenir protopope, seul degré de la hiérarchie où le clergé marié n'ait pas été jugé indigne de parvenir. Or, il y a 500 protopopes sur 33,000 prêtres! En second lieu, le pope sera entouré de respects et d'égards. Le Seigneur et l'homme instruit lui baisent la main à l'autel. S'il a besoin de leur parler, la plupart daigneront le recevoir dans leur demeure; seulement, il ne franchira pas le seuil du salon. Il attendra, debout parmi les valets, qu'on lui permette d'exposer sa requête, ce qu'il fera discrètement, après avoir salué si bas que ses mains et quasi sa

harbe touchent le parquet où ses pieds ne sont pas dignes de marcher. On l'écontera pourvu qu'il soit court, et parfois, en signe de bienveillance, le grand personnage qu'il a l'honneur d'entretenir lui fera verser un ample verre d'eau-de-vie. M. le comte de ... nous a dit souvent avoir habité en Russie chez un seigneur si affable et si généreux que le pope de sa paroisse pouvait hardiment se présenter au château tous les dimanches après la messe, sans affaire que d'y boire, en compagnie des domestiques, ce verre d'eau-de-vie, dont la dimension était capable d'effrayer même un œil militaire. Un autre seigneur allait plus loin: il invitait son curé à manger avec lui, ne faisant d'autre distinction entre le reste de ses convives et le prêtre que d'asseoir ce dernier à une table séparée, dans l'antichambre. Tant de libéralisme étonnait tout le voisinage et le diocèse. Aussi sont-ce là des faveurs de hasard, sur lesquelles il ne faut pas compter; mais ce qui suit est plus solide: Tout membre du clergé séculier a, dans le code russe (art. *Clergé*, §§ 195-239,) une charte de ses droits et de ses devoirs où se trouve la glorieuse disposition qui garantit sa liberté et qui l'assimile à la noblesse, en l'exemptant, *lui et sa famille, de l'impôt personnel et du service militaire* (§ 296.) Cette disposition n'est pas la seule qu'on montre aux étrangers, lorsque la condition des popes est l'objet de leurs réflexions critiques; on leur fait voir aussi le § 208, en vertu duquel les prêtres, les diacres, leurs femmes et leurs veuves sont exempts des peines afflictives; les §§ 201, 202, 203, et 207, qui leur donnent pour juges l'autorité ecclésiastique. Par ces divers privilèges, le clergé est légalement placé au rang d'honneur que sa mission doit lui assurer.

Seulement, ainsi que nous l'avons dit, toute face européenne et libérale des lois de l'empire a un revers purement moscovite. Voici le revers: l'exemption de l'impôt ne s'applique qu'à la taxe personnelle. Si par hasard un prêtre possède quelques biens, ils sont soumis à l'impôt comme ceux de tout homme libre et non noble. L'exemption du service militaire s'annule toujours et sans peine devant les moindres besoins de l'Etat: à la première réquisition du Gouvernement, le Saint-Synode s'empresse de lui livrer, en don gratuit, autant de milliers de *séminaristes*, c'est-à-dire d'enfants de la caste ecclésiastique, qu'il en demande. En 1830, l'armée reçut, d'une seule levée, vingt mille de ces jeunes gens. On a depuis, plus d'une fois, renouvelé cette offrande, qui est regardée comme un acte de reconnaissance pour le bienfait de l'exemption légale. C'est là que l'Empereur peut apprécier l'utilité d'avoir mis à la tête de l'Eglise un de ses aides-de-camp favoris. M. Protosow, connaissant les vides de l'armée, ne fait jamais difficulté de les combler avec les ressources que lui offre le corps sacerdotal, et nous n'avons pas de peine à croire M. Theiner, lorsqu'il assure qu'en ces occasions le très-digne procureur-général, loin de se refuser aux désirs de son maître, les prévient volontiers.

L'exemption de peines afflictives ressemble extrêmement aux deux autres. Les prêtres séculiers qui ont commis quelque faute sont renfermés dans les monastères, dont nous savons déjà que le Gouvernement tire grand parti comme prisons. Là, on les oblige à faire, sans prendre de repos, cinq cents, mille et jusqu'à deux mille genuflexions en baisant chaque fois la terre; ensuite on les occupe à des travaux corporels, et lorsqu'ils se sont ainsi reposés, on leur fait recommencer les genuflexions. Mais ces exercices, durant lesquels les délinquants sont nourris de pain et d'eau, ne sont pas regardés comme peines afflictives: cela s'appelle une pénitence. Les peines afflictives sont le knout, les galères, la Sibérie. Le prêtre en est exempt..., à moins pourtant que ses juges ecclésiastiques ne le déclarent coupable d'un crime qui le livre au bras séculier. Alors on le dégrade, et jugé ensuite comme les autres criminels, il est puni comme eux. Il est enjoié dans les mines, déchiré sous le bâton ou envoyé simple soldat à l'armée.

Nous n'avons pas besoin de faire sentir combien est vaine la garantie préalable du jugement ecclésiastique, pour pouvoir assurer qu'en réalité l'exemption des peines afflictives est, comme les autres privilèges, une faveur purement nominale et sans aucune réalité. On la viole plus lestement encore à l'égard des fils de prêtres qu'envers les prêtres eux-mêmes. Ces rejetons sacrés, l'espérance du sacerdoce, reçoivent la bastonnade pour certains délits qui n'exposent leurs heureux pères qu'aux pénitences monastiques dont nous venons de décrire la mansuétude. On a pourtant fait quelque chose pour eux en 1836: un oukase a exempté du bâton ceux qui n'auraient pas dépassé l'âge de *quatorze ans*. Il y avait déjà plusieurs années que cette disposition s'appliquait à tout le monde, si bien que le privilège ecclésiastique consistait à être battu là où les derniers du peuple ne l'était pas.

Nous avons fait connaître la situation civile du prêtre séculier; voyons l'état de sa fortune. L'Etat ne lui donne rien, mais il lui abandonne ou plutôt il lui répartit, par les mains du Synode, les revenus de l'autel. A en croire les panégyristes du Gouvernement, cela suffit pour mettre le clergé dans une position financière très-supportable et souvent florissante. Mais les relations de M. Protasow sont forcées de parler d'une autre sorte. Elles constatent que l'église russe n'a que trois sources de revenu : 1^o les offrandes volontaires; 2^o les quêtes faites dans les églises pendant les offices; 3^o les rentes des biens-fonds non sequestrés. Ces rentes, unique reste des immenses biens ravés par l'Etat, sont si peu de chose qu'il n'en faut pas parler. Restent donc les offrandes et les quêtes, c'est-à-dire, en résumé, les aumônes des fidèles. D'après les calculs de M. Protasow, elles ont produit, en 1837, huit millions, chiffre que M. Theiner croit exagéré, attendu que sur quarante millions d'habitans schismatiques, il y a près de trente-sept millions de serfs accablés de tant de charges et par les maîtres du sol et par le maître des maîtres, que ces pauvres esclaves, loin de pouvoir donner à d'autres, ont à peine de quoi vivre pour eux. Croyons cependant à l'exactitude suspecte de M. Protasow. Les huit millions sont à partager entre tout le clergé : il revient à chaque ecclésiastique, pour lui, sa femme et ses enfans, 70 francs environ ! Mais le résultat de ce calcul est encore plus frappant lorsque l'on entre dans le détail particulier des diocèses. Pour celui de Kaougta et Woronesch, il est de 49 fr. par tête; pour celui de Kursk, de 29; il descend à 11 fr. pour celui de Catherinoslaw. Si maintenant on considère que la part de chaque ecclésiastique est graduée d'après les différents degrés hiérarchiques, on se demande ce qui revient aux clercs inférieurs !

Aussi, de toutes parts, en réponse aux assertions effrontées du gouvernement russe qui ose se glorifier des soins qu'il prend pour améliorer le sort de son clergé, s'élève un cri de détresse plus lamentable encore que celui qui mugit dans les monastères; un cri tel qu'il franchit les avenues si bien gardées du palais impérial, et que maintes fois le monarque a été forcé de l'entendre. "Le métropolitain de Kiëw, dit la relation synodale de 1838, touché de la pauvreté de son clergé, et fit la relation au Gouvernement pour lui demander en secours." L'Empereur, ému, ordonna au procureur suprême de prendre en considération ce rapport. Il en est résulté une commission qui depuis lors, n'a pas donné signe de vie.

APPROBATIONS DU MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DU REV. P. CHINIQUY.

De Mgr. de Montréal.—C'est la dernière recommandation que nous leur faisons en partant pour la Ville-Sainte, et le dernier acte que nous signons, comme un témoignage de l'ardent désir qui nous anime de voir régner en tous lieux, la belle et sainte vertu de sobriété."

De Mgr. de Kingston.—Cet excellent petit ouvrage est bien propre à faire connaître à nos peuples les maux que la boisson leur fait. Nous souhaitons qu'il soit lu partout, et nous en recommandons plus particulièrement la lecture aux fidèles de notre diocèse de Kingston."

De Mgr. le Coadjuteur.—La cause de la tempérance est d'un intérêt si majeur pour le bien moral et temporel de notre cher pays, que je ne puis qu'applaudir aux efforts de tous ceux qui l'appuient de leurs vœux. A combien plus forte raison dois-je féliciter ceux qui, comme vous, y coopèrent d'une manière toute providentielle. C'est donc avec un redoublement de consolation, mon cher Monsieur, que je vous vois occupé à reproduire et à augmenter le *Manuel* déjà si intéressant dont vous avez doté l'association de la tempérance. Dieu bénira sans doute abondamment ce nouveau travail, et les faits nombreux que vous ajoutez dans cette seconde édition, ainsi que les améliorations typographiques dont vous l'accompagnez, tout concourra à en assurer l'utile circulation, et à la faire suivre des plus heureux résultats."

De Mgr. de Walla-Walla.—En mettant au jour une seconde édition de cet ouvrage; vous rendez un service important à notre pays. Je m'en réjouis avec tous les Canadiens, et vous souhaite tout le succès que mérite la cause que vous défendez."

Cette édition est aussi précédée d'une approbation signée de tous les médecins de Québec et conçue en ces termes :

Approbation des Médecins de Québec.—Nous, les soussignés médecins, avons lu, avec beaucoup de plaisir, un livre écrit par M. l'abbé Chiniquy, intitulé : *Manuel de la Société de Tempérance*. Ce savant monsieur y décrit, d'une manière aussi frappante que vraie, les maux affreux que l'usage des boissons fortes fait partout. Nous ne connaissons aucun livre en ce moment plus capable de faire du bien pour nous, et est à désirer qu'il se répande dans toutes les familles."

Des Médecins de Montréal.—Nous, médecins soussignés, avons examiné la partie du *Manuel de Tempérance* du révérend M. C. Chiniquy qui traite du mauvais effet des boissons sur le tempérament, et nous sommes heureux de dire que notre propre expérience nous a mille fois démontré la vérité des principes qui y sont développés. Il est à désirer que ce petit ouvrage soit répandu parmi le peuple; car il est destiné à faire du bien partout."

Manuel de la Tempérance, par M. Chiniquy.—L'Apôtre de la Tempérance en Canada, vient de faire imprimer une seconde édition de son excellent livre; considérablement augmentée et perfectionnée. Ce livre doit être entre les mains de tout le monde, riches et pauvres, petits et grands. Il est éloquentement écrit et renferme sur la tempérance et les informations les plus utiles, les faits les plus intéressants.

M. l'abbé Chiniquy en dotant le pays de cet ouvrage, a fait un acte patriotique qui lui donne droit à toute notre reconnaissance; et nous pouvons lui exprimer au nom de toute la jeunesse canadienne, comme en notre nom propre qu'il y a déjà longtems qu'elle lui est acquise. C'est une grande et noble mission que la sienne, et la manière dont il la remplit est également honorable, et pour le corps auquel il appartient et pour lui-même—nous aurons occasion plus tard de puiser dans son livre, en attendant nous ne saurions nous dispenser de citer quelques lignes de l'épître dédicatoire à la jeunesse canadienne, parce qu'elles sont vraiment très-éloquentes et remarquables et qu'elles donneront une idée du style et du mérite moral et littéraire de l'ouvrage.

Revue Canadienne

—Nous avons parcouru rapidement l'excellent petit *Manuel de Tempérance* que le Rév. Père C. Chiniquy a eu l'obligeance de nous faire parvenir; l'influence pernicieuse de l'abus des liqueurs fortes sur le physique et le moral de l'homme y est très-habilement traitée par cet apôtre de la Tempérance; ses justes réflexions, ses considérations philanthropiques, les témoignages authentiques d'un très-grand nombre de médecins de cette ville seront toujours des motifs suffisans, pour en propager les saines doctrines. Nous n'avons qu'à y ajouter un mot, c'est que nous avons observé, qu'en général, les fonctions digestives sont les premières affectées par l'usage immodéré des liqueurs alcooliques; plus tard le foie s'hypertrophie, la sécrétion de bile est suspendue, les alimens sont rejetés, et par suite un état cachectique se déclare qui propage ses désordres dans tous les organes de l'économie animale. Viennent alors la série des lésions ordinaires, le tremblement général, l'imbécillité, l'asphyxie, le délire tremblant, et enfin dans quelques cas, rares il est vrai, la combustion spontanée.

Lancette Canadienne.

—Extrait du journal de Québec :

L'autre jour en reproduisant une lettre d'un de nos correspondans de Rimouski qui nous annonçait l'heureuse nouvelle que dans cette paroisse 2,000 personnes avaient pris l'engagement de la Tempérance totale, et que, pour donner plus de stabilité à cette belle société, les marchands s'étaient solennellement engagés sous peine d'amende à ne plus vendre de boissons fortes, nous nous exprimions avec force sur l'apathie et l'indifférence dans lesquelles l'on paraissait être tombé à l'endroit de la Tempérance, par la crainte peut-être dans quelques lieux de blesser des oreilles trop délicates.

Nous disions dans l'article précité qu'il fallait faire de constants efforts pour tenir en haleine la génération actuelle jusqu'à ce qu'elle fit place à une autre génération née avec d'autres habitudes. Le nouveau Manuel de M. Chiniquy, cet ardent apôtre de la tempérance, ce prêtre si éminemment social, vient bien à propos nous prêter main-forte dans cette lutte qu'en notre qualité de journaliste nous avons entreprise pour accomplir un devoir. M. Chiniquy, en donnant cette seconde édition de son Manuel, à la suite d'une édition de 4,000 exemplaires déjà absorbés par une population avide d'instruction salutaire moralement et physiquement, rend un service réel et important à son pays. Ce dernier livre est tout naturellement plus parfait, plus châtié sous le rapport du style, plus épurée de ces fautes typographiques qui ne manquent presque jamais d'accompagner une première édition; il peut donc défier une critique malveillante qui méconnaissait le but tout de charité, tout philanthropique religieux que s'est proposé l'auteur, s'attaquerait à des mots ou à des phrases pour en amoindrir la valeur et la portée; ce petit livre porte l'empreinte d'un talent réel et incontestable. Mais gardons-nous de louer celui qui, dans la condition d'abnégation où il s'est placé, n'a voulu qu'être utile et remplir sa mission de prêtre et d'apôtre. Cet ouvrage qui se recommande d'ailleurs par lui-même et par le nom de son auteur, porte en outre la haute sanction religieuse de quatre princes de l'Eglise, de Nos Seigneurs de Montréal, de Kingston, de Martyropolis, et de Walla-Walla, et l'approbation importante des médecins de Québec et de Montréal, à l'endroit de l'hygiène. Avec de pareils appuis, l'auteur quelque soit la responsabilité de sa tâche, doit trouver léger le fardeau de son travail. Nous aimons cette rude franchise avec laquelle il attaque le vice hideux de l'ivrognerie; c'est un athlète vigoureux qui, ayant à combattre de nombreux et puissans adversaires, pour vaincre, n'a pas besoin de ménager ses coups. Son style est plein de fortes images, et son argumentation est sans réplique. Aux maux violents il fait des remèdes violents, eh ! bien, ces remèdes, il les donne, certain qu'ils ont besoin d'être ce qu'ils sont.

On peut travestir les plus grandes choses et leur donner une teinte ridicule, si on avait fait traduire l'Enéide par Scarron, on aurait eu un Virgile burlesque.

NAPOLEON.

BULLETIN.

Nécrologie.—*Manuel de Tempérance*—*Statistique du clergé des Etats-Unis.*—*Peintres célèbres.*—*Température.*

—Dimanche dernier, à Contrécœur, Mgr. de Martyropolis a ordonné prêtre M. P. H. urteau.

Décédé à 5½ du soir, à l'Hospice St. Joseph, MESSIRE PIERRE RENÉ JOYEUX, à l'âge de 83 ans 1 mois. Il était le doyen de prêtrise du clergé canadien, ayant été ordonné le 24 mars 1787. Il a vu venir la mort

ans frayeur; il la désirait même; mais ses désirs quelques ardents qu'ils fussent pour s'unir à son Créateur étaient tempérés par sa soumission à la volonté de Dieu. Quelques moments avant d'entrer en agonie, il demanda: *Quel jour est-ce aujourd'hui?* Comme on lui eut répondu que c'était le vendredi, il répondit par deux fois en levant les yeux au ciel: *Oh! le beau jour!* On peut dire de lui avec vérité: *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur!* Ses obsèques ont eu lieu hier dans la cathédrale. M. de Charbonnel a chanté le service; Mgr. de Martyropolis y assistait ainsi que quelques prêtres du Séminaire, et plusieurs autres prêtres des environs. Les prêtres éloignés n'ayant pu s'y rendre à cause de la proximité du dimanche. Son corps a été déposé dans les cavots de cette église. *Requiescat in pace.* Il était de la Société des Trois Messes et de la Caisse Ecclésiastique de St. Michel de Québec.

Les amis de M. Joyer, qui pourraient nous procurer la biographie de ce digne prêtre dont tous les jours ont été pleins devant le Seigneur, nous trouveront toujours prêt à la transmettre au public.

—Le *Quebec Gazette*, dans un article rempli d'éloges en faveur du Manuel du R. P. Chiniqny, finit par regretter que ce pamphlet ne soit pas traduit en anglais; il offre deux cents exemplaires à celui qui voudra entreprendre cette traduction, et la lui livrer pour l'impression. Nous publions dans une autre colonne quelques extraits des approbations de NN. SS. les Evêques, et de celles des médecins de Québec et de Montréal, ainsi que le témoignage favorable que la *Lancette Canadienne* fait de cet ouvrage; nous y ajouterons aussi ceux de la *Revue Canadienne* et du *Journal de Québec*.

—Nous donnons ici d'après le *Catholic Magazine* de Baltimore la statistique du clergé des Etats-Unis:

Diocèses.	Eglises.	Chapelles.	Prêtres.
Baltimore.	63	20	46
Nouvelle-Orléans.	48	—	58
Louisville.	43	75	124
Boston.	38	15	20
Philadelphie.	71	—	11
New-York.	120	100	77
Charleston.	21	50	80
Richmond.	13	12	20
Cincinnati.	70	50	20
St. Louis	43	25	80
Mobile.	12	30	20
Détroit.	28	20	24
Vincennes.	51	—	41
Dubuque.	13	9	8
Nashville.	6	20	7
Natchez.	5	16	4
Pittsburg.	57	—	34
Little Rock.	6	10	7
Chicago.	40	60	41
Hartford.	8	14	9
Milwankic.	31	34	29
Vicariat du Texas.	10	17	13
Oregon-city, Walla-Walla et trois sièg. suff.	15	—	26
	812	577	864

Comparaison entré 1837 et 1847:

	1837.	1847.
Diocèses.	13	26 et un 1 vic. apost.
Evêques.	12, coadj. 4.	24, coadj. 2.
Prêtres.	373	834.
Eglise.	800	812.

La population catholique des Etats-Unis est supposée s'élever à 1,173,700 âmes.

—RAPHAËL-SANZIO, né à Urbino 1483, le jour du Vendredi-Saint, est de tous les peintres, celui qui a réuni le plus de parties. Son père, peintre médiocre, l'occupa d'abord à peindre sur la faïence, et le mit ensuite chez M. Pérugin. L'élève égala bientôt le maître; il puisa la beauté et les richesses de l'art dans les chef-d'œuvres des plus célèbres pein-

tres. A Rome, il sut s'introduire dans la chapelle que peignait Michel-Ange; il quitta alors les manières de Pérugin pour ne suivre que celles de la belle nature. Il se surpassa dans son tableau de la *Transfiguration*, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre, ou pour mieux dire, le chef-d'œuvre de la peinture. Un génie heureux, une imagination féconde, une composition simple, un beau choix, beaucoup de correction dans le dessin, de grâce et de noblesse dans les figures, de finesse dans les pensées, de naturel et d'expression dans les attitudes, tels sont les traits auxquels on peut reconnaître la plupart de ses ouvrages. Michel-Ange avait plus d'imagination et de génie que Raphaël; mais celui-ci avait plus de goût et d'esprit. Raphaël surpassait Michel-Ange en beauté; Michel-Ange surpassait Raphaël en énergie. Les productions de Michel-Ange ont un caractère fort, vaste et singulier; elles semblent comme jetées en fonte dans ce génie riche et inépuisable, qui n'avait pas besoin, ou avait honte d'emprunter aucun secours étranger. Raphaël au contraire tirait parti de tous les matériaux qu'il employait: sa main y mettait de l'ordre et de la convenance. Les desseins de ce grand maître, qu'il faisait la plupart au crayon rouge, sont très recherchés pour la hardiesse de ses traits et les contours coulans de ses figures, il mourut âgé de 37 ans en 1520, le même jour qu'il naquit, le Vendredi-Saint. On attribue au cardinal Bembo l'épithaphe suivante:

Hic situs est Raphaël, metuit quo sospite vincti
Magna parens rerum, quo moriente mori.

MICHEL-ANGE BONAROTTA OU BUONAROTTI, né en 1474, à Chiusi en Toscane naquit peintre, à 16 ans il faisait des ouvrages qu'on comparait à ceux de l'antiquité: il était aussi statuaire, sa statue de Bacchus trompa Raphaël qui la donna sans hésiter à Phidias ou Praxitèle. On ne refuse plus le conte qu'il avait attaché un homme en croix, pour mieux représenter les traits du Christ mourant; comme si la tête d'un homme qui meurt désespéré pouvait exprimer les traits d'un Dieu volontairement immolé pour le salut des hommes! Michel-Ange n'avait pas besoin de cette ressource; elle est d'ailleurs entièrement opposée à ce qu'on rapporte de son caractère et de ses mœurs. Ses plus beaux ouvrages sont le jugement universel peint à fresque avec tant de force et d'énergie qu'on croit ressentir la terreur qui animera ce jour terrible; un Cupidon en marbre, différent de celui à qui il cassa un bras pour tromper les amateurs de l'antiquité. Une excellente statue de la Vierge de Pitié: elle est assise sur une pierre au pied de la croix, et tient son fils mort entre ses bras; elle est d'une beauté si touchante qu'on ne peut la contempler sans être attendri, et la statue de Bacchus, dont nous avons parlé. Il mourut à Rome en 1564. Côme de Médicis fit élever son corps la nuit pour le porter à Florence, où les beaux esprits, les savans et les artistes travaillèrent à l'envi pour lui faire de magnifiques obsèques.

PIERRE-PAUL RUBENS, né en 1577, prit des leçons de Venius; les tableaux de Titien, de Paul Veronèze, et du Tintoret l'appelèrent à Venise. L'étude qu'il fit des chefs-d'œuvre de ces grands maîtres, changea son goût qui tenait de celui de Caravage, pour en prendre un qui lui fut propre. Son génie le rendait également habile pour tout ce qui peut entrer dans la composition d'un tableau; il inventait facilement, et s'il fallait recommencer un même sujet plusieurs fois, son imagination lui fournissait aussitôt des ordonnances d'une nouvelle magnificence. Ses attitudes sont naturelles et variées, ses airs de tête sont d'une beauté singulière, il y a dans ses idées une abondance, et dans ses expressions une vivacité surprenante. On ne peut trop admirer son intelligence du clair-obscur; aucun peintre n'a mis autant d'éclat dans ses tableaux, et ne leur a donné en même tems plus de force, plus d'harmonie et de vérité. Son pinceau est moëlleux, ses touches faciles et légères, ses carnations fraîches, et ses draperies jetées avec beaucoup d'art. Il s'était fait des principes certains et lumineux qui l'ont guidés dans tous ses ouvrages. On lui a reproché cependant de n'avoir pas assez connu ou consulté le costume; d'avoir quelquefois un goût de dessin lourd et quelques incorrections dans ses figures. L'étonnante rapidité avec laquelle il peignait peut l'avoir fait tomber dans ce défaut, dont les ouvrages qu'il a travaillés avec soin sont exempts. Ses desseins sont d'un grand goût, d'une touch

savante, la belle couleur et l'intelligence du tout ensemble s'y font remarquer. On croit que dans son tableau de la Visitation, il s'est représenté par Zacharie, sa femme par Ste. Elisabeth, et sa fille par la Ste. Vierge; et les autres personnages par différentes personnes de sa maison. Ce grand peintre fut aussi un grand diplomate; le duc de Buckingham l'employa pour pacifier les couronnes d'Angleterre et d'Espagne. Philippe IV, frappé de son mérite, le fit chevalier et secrétaire de son conseil-privé. Passé en Angleterre, Charles Ier. le fit aussi chevalier, illustra ses armes en y ajoutant un cañon chargé d'un lion; puis tira en plein parlement son épée de son côté et la lui donna. Rubens reçut toujours comme une personne de la première considération; les têtes couronnées et les plus grands princes lui rendaient visite. Il avait épousé Hélène Forment, célèbre par l'éclat de sa beauté; quant à lui-même, sa figure et ses manières étaient nobles, sa conversation brillante; son logement magnifique était enrichi de ce que l'art offrait de plus précieux en tout genre. Il mourut à Anvers le 30 mai 1640. Au-dessous d'un portrait fait à la plume par lui-même, on lisait :

Hæc Petri Pauli pictoris imago Rubeni est
Ejusque proprio facta fuit calamo.

SEBASTIEN DE PIONBO, maîtrisant à la fois la vie et la mort, commandait à toutes deux dans le tableau de la résurrection de Lazare qui trouva le sommeil de Raphaël et qui lui fit entreprendre la Transfiguration sur le Thabor.

MICHEL AMERIGHI DIT CARAVAGE, du lieu où il est né près de Milan en 1559 mort en 1609, *Ecole Romaine*. Il se forma à Milan, Venise et Rome. La manière forte et vigoureuse qu'il acquit dans cette dernière ville lui valut nombre d'imitateurs, et sa réputation balança celle des Carrâches. Son tableau de Jésus-Christ porté au tombeau, composé de six personnes plus hautes que nature passé pour un de ses meilleurs; et pour l'un des plus beaux de Rome.

NICOLAS POUSSIN, né à Andely, dans le département de l'Eure et devant Normandie en 1594, mort à Rome en 1665, *Ecole française*, après avoir étudié dans sa patrie sous Quintin Varin, et à Paris sous d'autres maîtres médiocres, partit pour Rome à l'âge de 30 ans; là, il achève de se perfectionner par une étude approfondie de l'antique et des grands maîtres modernes. La poésie et l'érudition qui brillent dans ses nombreux ouvrages, l'ont fait avec justice nommer le peintre des gens d'esprit.

—Il a plu abondamment vendredi dernier dans la journée jusqu'au samedi matin, depuis ce tems, il fait un froid comme on en voit rarement de plus fort en Canada; quelle étonnante variation de température! Elle est peu favorable aux personnes affligées de rhumes et de rhumatismes.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Nous recevons la lettre suivante de M. l'abbé Cheruel, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

Rome, 12 novembre 1846.

Monsieur le Rédacteur,

Dieu, qui se plaît à glorifier ses serviteurs fidèles, a daigné, dans sa miséricorde infinie, accorder aux prières de la mère Makrine, cette courageuse abbesse de Minsk dont vous avez plusieurs fois entretenu vos lecteurs, une guérison dont je crois utile de vous entretenir; car l'Esprit-Saint nous le dit: *Opera Dei revelare et confiteri honorificum est.*

Voici le fait :

Un jeune prêtre français, M. l'abbé Blanpin, missionnaire de la congrégation du *Saint-Cœur de Marie*, chez les nègres de l'île Bourbon, avait complètement perdu la voix depuis deux ans, par suite de ses travaux apostoliques. Il vint à Rome l'été dernier, dans l'espoir de recouvrer, sous l'influence du climat d'Italie, cette voix qu'il avait perdue au service de Dieu. Dès son arrivée, j'eus le bonheur de le connaître et de m'édifier auprès de lui. Il parlait d'une voix si basse qu'on l'entendait à peine, et même il ne pouvait engager de conversation suivie qu'au moyen d'une ardoise. Plein de soumission à la volonté de Dieu, il ne négligea cependant aucun des moyens naturels que lui offrait la science; mais nul remède ne lui réussit, et, sur l'avis des hommes de l'art, il se rendit, vers la fin de juillet, aux Eaux-Bonnes. Là il trouva deux médecins habiles qui ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils échoueraient dans l'entreprise de sa guérison et qui

l'envoyèrent aux eaux de Caunterets; mais ce fut en vain. Il n'obtint aucune amélioration, et, vers la fin d'octobre, il est revenu à Rome, toujours dans le même état. Il y a quelques jours, il fit une visite à Mgr. Luquet, chez lequel il trouva Mgr. Pompallier et une autre personne, qui lui conseilla de recourir aux prières de la vénérable abbesse de Minsk. Le jeune missionnaire vit dans cet avis un avertissement du ciel. Il se rendit chez la mère Makrine, qui l'accueillit avec intérêt et qui lui prescrivit de dire cinq messes dans l'église de *Son-Salvatore in Campo*, en l'honneur du Précieux Sang, et sept autres en l'honneur des Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Elle lui enjoignit en outre de venir tous les jours chez elle faire une prière devant l'image de cette madone, à laquelle le Saint-Père a daigné attacher des indulgences.

Le pieux missionnaire abandonna tout le traitement médical et suivit ponctuellement la prescription spirituelle de l'abbesse. Déjà dix jours s'étaient écoulés et aucun résultat ne se manifestait. C'était samedi dernier, 7 de ce mois, sa confiance en Dieu n'était point ébranlée, mais il exposa à la mère Makrine qu'il n'obtenait point d'amélioration. Alors l'abbesse le fit mettre à genoux aux pieds de la madone et lui ordonna avec l'accent de la foi la plus vive de prononcer à haute voix les noms saints et vénérés de *Jésus, Marie, Joseph*. L'abbé Blanpin essaya d'obéir, et déjà il put articuler d'une voix très faible encore les noms sacrés qu'on lui faisait invoquer. La mère Makrine dit alors à une religieuse qui était à genoux auprès d'elle: *il sera guéri*. Puis se tournant vers le missionnaire: Allez chez vous, lui dit-elle, et d'heure en heure répétez à haute voix les noms de *Jésus, Marie, Joseph*, en y joignant chaque fois trois *Ave Maria*. L'abbé Blanpin suivit docilement cet ordre, et à quatre heures après midi il retourna voir la religieuse Basilienne. Le filet de voix qu'il avait retrouvé le matin s'était grossi d'heure en heure et à mesure qu'il avait suivi la prescription, mais sa voix n'avait point encore atteint son état naturel. L'abbesse se mit en prières, puis se levant, elle commanda au nom du Christ à l'abbé Blanpin de prononcer à haute voix le saint nom de Jésus. *Jésus!* s'écria-t-il, il était guéri. Le timbre de sa voix était redevenu clair et sonore. Toute la communauté fut prévenue à l'instant du prodige qui venait de s'accomplir, elle accourut autour de la madone, et l'abbé Blanpin récita à haute voix un *Te Deum* en actions de grâce. Chacun de ses accents semblait un hymne à la gloire de Dieu et de sa servante.

Retré dans son hôtel, le missionnaire raconta lui-même à tous ses amis la grâce qu'il venait de recevoir. Un jeune artiste depuis longtemps éloigné de la religion fut tellement frappé d'entendre sortir des paroles sonores et clairement articulées de cette bouche muette depuis si longtemps, qu'il résolut de se réconcilier sur-le-champ avec Dieu et de purifier sa conscience par la confession de ses péchés.

Cependant chacun voulait voir et entendre cet homme qu'on plaignait la veille, et on l'abordait avec cet air de surprise qui semble encore annoncer un doute; et lui, comme s'il eût voulu dire: Hommes de peu de foi! pourquoi doutez-vous? racontait à tous le prodige qu'il doit aux prières de la mère Makrine. Je l'ai entendu moi-même; sa voix est pleine, elle a recouvré son volume naturel, et il peut la consacrer de nouveau à la gloire de Dieu et au salut des populations qui avaient pleuré son départ.

Avant-hier, Mgr. Pompallier, Mgr. Luquet, le confesseur de la mère Makrine et le missionnaire guéri se sont entendus avec Sa Sainteté pour l'instruire de ce qui s'était passé. Le Saint-Père en a éprouvé une grande joie. Il a permis d'ériger en chapelle le lieu où se trouve la madone, et, en attendant, il a autorisé M. l'abbé Blanpin à dire une messe d'actions de grâces devant cette image.

Telle est, Monsieur le Rédacteur, l'histoire fidèle d'un fait qui consolera, sans les surprendre, vos lecteurs catholiques. Quand une ville entière est témoin d'un tel prodige, il faudrait, pour donner place au plus léger doute, avoir des oreilles et ne pas entendre.

Daignez agréer, etc.

L'abbé CHERUEL.
Univer

FRANCE.

—M. le ministre de l'intérieur vient de mettre à la disposition de M. le préfet de l'Isère une somme de 16,000 fr. pour solder les travaux de l'église de Saint-Maurice; à Vienne, pendant la campagne de 1846.

CONSTANTINOPLE.

Massacre des chrétiens nestoriens.—Les journaux de Constantinople et de Londres contiennent des détails affreux sur un nouveau massacre des chrétiens nestoriens dans le Kurdistan. Le chef des Kurdes, Bedir Kan Bey, ayant réuni un corps de troupes considérable, le divisa en petites bandes, et sachant qu'il ne pouvait lui être opposé aucune résistance, il dirigea ces brigands dans divers villages occupés par les paisibles Nestoriens. Trente-six villages furent ainsi surpris à l'improviste, et les scènes les plus atroces, les plus révoltantes s'y passèrent. Les femmes furent livrées à la brutalité des soldats, les hommes périrent au milieu des supplices les plus affreux. La plume se refuse à retracer le tableau des atrocités qui furent commises par ces barbares. D'après les calculs les plus modérés, dix mille prisonniers ont péri dans cette affreuse boucherie. Les scènes les plus horribles ont eu lieu dans une ville appelée Bias. Bedir Kan Bey y présidait. Deux malheureux évêques y ont été empalés. De cette ville, Bedir Kan Bey envoya au pacha de Moussoul 300 têtes avec la lettre suivante: "Si la sublime Porte m'octroie le messager, au lieu de têtes de Nestoriens j'enverrai à Constantinople assez

de têtes de tures pour élever une pyramide." A ce moment le pacha de Mousoul marchait contre lui à la tête de 13,000 hommes. Les Kurdes fondirent sur les Tures à l'improviste, et le bruit court que ces derniers ont perdu 700 hommes et 3,000 prisonniers. Les chrétiens nestoriens, voyant que la protection de la Turquie ne pouvait les garantir des attaques des Kurdes, ont résolu d'émigrer, et leur patriarche en tête, ils ont passé en Perse, au nombre de 85,000. Néanmoins, tous n'ont pu s'échapper, et dans tout le Kurdistan la terreur est à son comble.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Adresse à lord Elgin.—Conformément à une réquisition adressée à Son Honneur le Maire de Montréal, demandant une assemblée des citoyens afin de prendre en considération la convenance de présenter une adresse de félicitation à lord Elgin à son arrivée parmi nous : une réunion assez nombreuse a eu lieu mardi au marché Bonsecours ; M. le Maire fut appelé au fauteuil et M. Derbishire fut prié d'agir comme secrétaire.

L'hon. M. Moffatt propose, secondé par J. Bourret, écuyer, et il est résolu unanimement :

Qu'il est du devoir des habitans de Montréal de présenter une adresse au comte d'Elgin, le représentant de Sa Majesté comme Gouverneur Général des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, sur l'arrivée de ce haut personnage au siège de son gouvernement, déclarant leur satisfaction du choix fait par Sa Majesté, assurant Son Excellence de l'attachement et de la loyauté dévouée de toutes les classes des sujets de Sa Majesté en Canada, à la connexion entre cette colonie de la mère-patrie, et exprimant leur espérance que la résidence de Son Excellence et de lady Elgin dans ce pays puisse autant conduire à leur bonheur, et agrément qu'ils sont persuadés quelle conduira à la prospérité et au bonheur du peuple canadien. Qu'un comité soit nommé pour préparer une adresse conformément à la résolution précédente, composée des Messieurs suivans : L'hon. A. N. Morin, l'hon. Peter McGill, l'hon. M. Ferrier et M. Boston.

Le comité s'étant retiré pendant quelque tems, et étant de retour, l'hon. A. N. Morin propose, secondé par l'hon. M. McGill :

Que le projet d'adresse tel que rapporté soit adopté et grossoyé, et que la dite adresse soit signée par Son Honneur le Maire et soit par lui présentée à Son Excellence le Comte d'Elgin.

L'adresse suivante fut unanimement adoptée :

A Son Excellence le Très-Honorable James Bruce, Comte d'Elgin et de Kincardine, Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Isle du Prince, Edouard, et Gouverneur Général de toutes les Provinces de Sa Majesté sur le continent de l'Amérique du Nord et de l'Isle du Prince Edouard.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les habitans de la cité de Montréal, réunis en assemblée publique, approchons de Votre Excellence avec l'expression de nos félicitations sincères à l'occasion de votre nomination à la charge de Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et sur votre arrivée, saine et sauve au siège du gouvernement du Canada, après un voyage fatigant dans une saison très rigoureuse de l'année.

La connaissance des affaires publiques que Votre Excellence a acquise comme membre du Parlement Impérial et dans d'autres situations de haute importance, justifie la ferme et agréable espérance que dans l'exercice de vos fonctions importantes comme Gouverneur de cette Province, Votre Excellence sera guidée par ces grands principes constitutionnels, familiers aux hommes d'état de l'Angleterre, par lesquels les prérogatives de la Couronne et les justes libertés du peuple sont également des mieux assurées.

Nous saisissons cette occasion pour renouveler l'assurance de notre loyauté et de notre attachement dévoués à la personne et au gouvernement de notre bien aimée Souveraine et de notre extrême désir de maintenir inviolable la connexion qui existe si heureusement entre cette colonie et la mère patrie. Tout en félicitant Votre Excellence sur son heureuse arrivée parmi nous, nous désirons exprimer notre ferme espérance que la résidence de Votre Excellence et de lady Elgin dans ce pays, puisse autant promouvoir le bonheur et l'agrément personnel de Votre Excellence et de lady Elgin, que nous sommes persuadés qu'elle conduira à la prospérité et au bonheur du peuple canadien.

Provinces d'en bas.—On parle que de Télégraphes Electriques dans ces quartiers. Il faut espérer que toutes les colonies agiront de concert, dans ces grandes entreprises.

—Les seules nouvelles qui nous arrivent de Québec annoncent que toutes les parts réservées pour cette ville par la compagnie du Télégraphe de Québec à Halifax, ont déjà été prises. Honneur à Québec !

Télégraphes électriques.— Comme spéculation commerciale, ce nouveau mode de communication promet d'être assez profitable aux intéressés. La compagnie du télégraphe électrique de New-York a déclaré un dividende de 3 pour cent pour les 5 mois finissant au 7 février prochain. C'est le premier dividende électrique qui ait jamais été déclaré. Les recettes de la compagnie depuis le 7 septembre se sont montées à \$11,000 environ, et les dépenses à peu près au tiers de cette somme. Sur ce dividende il revient \$7,000 aux cessionnaires du brevet d'invention de Morse.

—Un exemple frappant de la rapidité des communications par le télégraphe électrique, c'est que le discours du gouverneur Young, qui remplit deux colonnes et demie en petits caractères des journaux de New-York, et dont la

lecture fut commencée à Albany 16 minutes avant midi, était lue à New-York (distance de 160 milles) à 3 heures le même jour. Il contient 25,000 lettres qui ont été transmises sur le pied de 33 par minute.

—Des contrats ont été passés pour la construction d'une ligne télégraphique de Washington à la Nouvelle-Orléans par Charleston, Mobile et autres lieux intermédiaires. On estime la dépense à moins de \$200,000. Cette ligne liera la Nouvelle-Orléans avec Bangor sur l'extrême frontière de l'est, avec Buffalo sur le lac Erie.

L'*Examiner* de Toronto nous apprend que le 1er janvier, la communication par télégraphe électrique a été ouverte entre cette ville et Ste. Catherine, que le 5 janvier elle a été ouverte jusqu'à Queenston, et qu'il y a lieu d'espérer que très prochainement elle s'étendra depuis Toronto jusqu'à Buffalo, et en descendant par toutes les villes jusqu'au littoral de l'Atlantique, et en remontant jusqu'à Washington, la capitale de l'Union américaine.

Ouverture de la rivière d'Hudson.—La navigation, entre New-York et Albany, a été reprise, mardi dernier, par le steamboat *Robert L. Stevens*, qui, brisant la glace sur son passage, a, le premier, pu parvenir à Albany. La température est tellement douce depuis quelques jours, que nous nous croirions plus volontiers être en été qu'en hiver. Des expériences thermométriques, faites à Brooklyn, sont venues démontrer que la température était plus chaude le premier jour de l'année, qu'au 4 juillet !

FRANCE.

—On lit dans un journal de la province :

“ On dit que le prince de Joinville est inventeur d'une nouvelle espèce de batterie-marine dans le genre de la batterie-barbette, et que peut s'adapter à tous les bâtimens de guerre. Cette invention portera le nom du prince et sera prochainement essayée sur une corvette en construction.”

—On lit dans le *Toulonnais* :

“ Nous apprenons un fait vraiment extraordinaire et sur lequel nous avons recueilli des renseignements exacts. Les nommés Jalabert et Pélissier, le premier matelot et le second ouvrier, faisaient aujourd'hui une partie aux cartes dans une guinguette de la porte d'Italie ; l'enjeu était une bouteille de vin ; tous les deux payèrent la moitié de la dépense. Pélissier fit la proposition de jouer sa tête aux boules, la partie fut acceptée par Jalabert.

“ Pélissier perdit, et dit en entrant dans la guinguette et en mettant sa tête sur une table, nous avons joué nos têtes, j'ai perdu la mienne, la voici. Jalabert prenant immédiatement un couteau, l'enfonça dans le cou de Pélissier, et prit aussitôt la fuite.

“ Le malheureux jeune homme a été conduit à l'hospice dans un état qui inspire quelques craintes ; on nous assure cependant qu'elles ne sont pas sérieuses.”

—Il paraît que le coton est propre à tout. On lit dans un journal de Nantes, le *National de l'Ouest* :

“ On nous a remis un échantillon de beurre de provision acheté au marché de samedi dernier. Nous en avons fait analyser une partie, et il a été reconnu que ce beurre contenait une assez grande quantité de coton.—Avis aux surveillans du marché de samedi prochain.

“ Nous tenons ce qui nous reste de cet échantillon à la disposition de l'autorité. Nous lui indiquerons, si elle le désire, le pharmacien qui a fait notre analyse.”

ANGLETERRE.

—Il vient d'arriver au commodore Napier une assez plaisante mésaventure. On sait que l'honorable marin passe sa vie parlementaire à critiquer les constructions navales du Gouvernement, surtout celle des bâtimens à vapeur. Il lui a été permis de faire construire une frégate à vapeur sur ses propres plans, et le *Sidon* a été mis à la mer. Mais depuis lors, chaque jour révèle une nouvelle défectuosité dans ce bâtiment, et l'on y est constamment occupé à défaire et à refaire.

Le *Globe*, de Londres, assure que le gouvernement britannique a résolu de ne plus construire de steamers en fer, les épreuves faites à bord de l'*Excellent* ayant démontré l'infériorité du fer sur le bois sous le rapport de la résistance à l'artillerie. Dans quelques cas, on a vu deux plaques de fer emportées par le boulet. La trouée faite dans le bois est constamment beaucoup plus petite que celle faite dans le fer.

—Le *Morning Chronicle* assure que les bâtimens de l'expédition dirigée contre l'Equateur par le général Florès, qui ont été saisis, vont être relâchés, qu'on leur permettra de mettre à la voile. La Corogne est leur destination.

—L'Université de Glasgow vient de procéder à l'élection de son recteur. Les candidats en présence étaient le poète Woodsworth et lord John Russell, premier ministre d'Angleterre. Les voix se sont également partagées ; c'est celle du président qui a fait pencher la balance en faveur de lord John Russell qui a accepté avec empressement.

—Il circule au ce moment dans la ville et dans le comté d'York (Angleterre) une pétition assez curieuse dans laquelle on demande à lord Palmerston d'intervenir auprès du gouvernement français en faveur de la reine Pomaré et de ses braves et patriotiques sujets. Les pétitionnaires regrettent que l'Angleterre ait reconnu le protectorat de la France ; ils demandent qu'il soit assuré à la reine Pomaré et à ses fidèles sujets, dans les îles de la Société, à une certaine distance de Tahiti, un asile où ils puissent vivre indépendans et à l'abri de nouvelles insultes.

CRACOVIE ET SON TERRITOIRE.

—Le territoire de la république de Cracovie est borné au nord et à l'est par

le royaume actuel de Pologne, au sud par la Vistule, qui le sépare de la Galicie autrichienne, et à l'ouest par la Brénica, qui forme sa frontière du côté de la Prusse ; il est donc enclavé entre les trois puissances qui viennent de décréter sa confiscation. La superficie de ce territoire représente une étendue de soixante seize lieues carrées, et contient une population d'environ cent trente mille âmes. Outre Cracovie, il renferme deux petites villes, Mogilaj et Krzeszowice, et soixante-dix-sept villages.

La ville même de Cracovie est située par 17 degrés 36 minutes de longitude à l'est du méridien de Paris, et 50 degrés 3 minutes de latitude septentrionale. Sa population, jadis très-considérable, est tombée aujourd'hui au-dessous du chiffre de 30,000 âmes. Placée sur la Vistule, c'est-à-dire sur la frontière même du petit Etat dont elle est la capitale, elle communique par un pont avec Podgorze, ville de la Galicie.

MAROC.

— Nous recevons d'Oran la lettre suivante, qui confirme ce que nous avons dit dans notre dernier numéro sur les embarras de l'empereur Abd-el-Ahman et sur les projets d'Abd-el-Kader.

« Nos agents à Tanger et les plus graves personnages du gouvernement marocain sont très-alarmés de la situation. Muley-Abd-el-Ahman s'est attiré le mépris de ses sujets ; Abd-el-Kader, dans de grandes prédications que des populations immenses viennent écouter, a publiquement flétri l'Empereur en l'appelant *Eatmo*, nom qu'on donne généralement aux femmes perdues, Abd-el-Ahman se renferme dans ses places fortes et use de tous les moyens pour arrêter des déflections qui se manifestent chaque jour là où il s'attendait le moins. L'Emir, qui avait quitté notre territoire dans une situation si misérable, ramenant sur des chameaux les selles de sa cavalerie, est aujourd'hui plus florissant que jamais. Sa dévra compte plusieurs milliers de cavaliers réguliers, bien montés, et plus de 3,000 fantassins. Il faut de toute nécessité qu'il occupe son monde. Viendra-t-il sur nous, ou bien, appelant à lui les énergiques populations du Rif, qui lui sont dévouées, et celles des plaines environnantes, non moins fanatiques, se dirigera-t-il dans l'intérieur du Maroc ? On doute qu'il puisse remplacer l'Empereur, parce que ce n'est pas l'usage chez les Musulmans de remplacer un souverain par un homme étranger à sa famille. Cependant l'événement s'est vu et peut se voir encore ; mais je crois extrêmement probable et prochain un démembrement effectif, sinon officiel, des provinces marocaines voisines de nos frontières. Ce démembrement mettrait à la disposition de l'Emir trente à quarante mille combattants sérieux, qui seront, d'ailleurs, largement approvisionnés par Gibraltar, où se trouvent toujours des navires chargés d'armes et de munitions. Oh ! l'étrange et abominable duperie que notre alliance avec l'Angleterre ! Nous n'avons nulle part un obstacle à vaincre ou un danger à courir que l'Angleterre ne soit là pour nous tendre des pièges, pour armer et exciter nos ennemis. Aucune nation dans le monde ne fut et n'est plus acharnée à nous nuire. »

MEXIQUE.

Départ du général Scott pour Tampico.— Le général Scott, avec son état-major, a pris passage sur l'*Alabama*, qui a quitté la Nouvelle-Orléans, le 24 décembre, pour Brazos-Santiago, et, de là, pour Tampico. On assure qu'il est porteur de pleins pouvoirs pour contrôler toutes les opérations de l'armée d'invasion.

— Les nouvelles que nous donnons aujourd'hui du théâtre de la guerre sont assez importantes, mais elles ne sont pas encore confirmées.

Le steamer *Fashion*, arrivé à la Nouvelle-Orléans avec des avis des Brazos Santiago jusqu'au 24 décembre, a apporté du théâtre de la guerre quelques nouvelles qui ne seraient pas sans intérêt si elles se trouvent confirmées.

Un exprès, arrivé au camp du général Patterson, y a apporté la nouvelle que Santa-Anna était parti de San Luis de Potosi pour Saltillo, dans le but d'intercepter l'armée du général Worth.

Les Mexicains paraissent vouloir s'armer de nouveau dans les districts riverains du Rio Grande. Un corps de 200 rancheros armés a été surpris dans un rancho sur le Rio San Juan ; à leur tête se trouvait un officier mexicain du nom de Cantón, qui a été fait prisonnier et sur lequel on a trouvé des correspondances du général Ampudia et de Parédés. Il a été envoyé dans les prisons de Camargo.

Dans la soirée du 18, un autre Mexicain a été arrêté au moment même où il venait d'entrer dans un magasin de poudre à Camargo, avec l'intention probable de le faire sauter.

Les nouvelles du Tampico annonçaient que cette place avait été attaquée, le 16 décembre, par une division de cavalerie mexicaine forte de 7,000 hommes. Cette division avait été repoussée et mise en déroute complète. Mais la goëlette *H. M. Johnson*, arrivée postérieurement avec des avis de Tampico jusqu'au 18, nous apprend seulement qu'un corps de 7,000 était aux environs de cette ville. La nouvelle d'une attaque était donc au moins prématurée. Du reste, ces bruits, et surtout la marche de Santa-Anna sur Saltillo, méritent confirmation.

La correspondance suivante de Monterey, que nous empruntons à l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, contient quelques détails intéressants.

MONTEREY, 5 décembre 1846.

J'ai à vous donner aujourd'hui, sur l'armée mexicaine, quelques détails qui m'ont été communiqués par l'un des sept prisonniers que Santa-Anna a mis en liberté, à la demande du général Taylor. Ils sont arrivés hier, après un voyage assez pénible. De San-Luis de Potosi à Saltillo, on ren-

contre très-peu d'eau ; et sur un espace de 56 milles, on en est absolument privé. Cependant l'ennemi pense que le général Taylor a alloué de périls d'une pareille route ; il s'attend à voir notre armée venir l'attaquer. Aussi a-t-il pris toute les mesures nécessaires pour se fortifier dans le voisinage de San-Luis.

Il paraît que Santa-Anna était sur le point de se mettre en marche vers Saltillo, au moment où il a reçu du général Taylor la dénonciation de l'armistice. Toutes les passes des montagnes sont libres et le général Wood, en marchant sur Paris, a pu s'assurer sans difficulté de celle qui mène à Durango. Il a sans doute prévenu par sa rapidité le général mexicain, qui devait tenir à être maître de ce passage.

Les prisonniers évaluent à 30,000 hommes dont 8,000 de cavalerie les troupes mexicaines réunies à San-Luis de Potosi, malgré toute l'influence et l'habileté de Santa-Anna, des mécontentemens assez vifs travaillent cette armée. Elle est d'ailleurs mal payée. Chaque soldat reçoit un picailon par jour on lui promet un complément de vingt-cinq sous à terme.

Le neuf du mois dernier, le bruit se répandit dans l'armée mexicaine que Herrera venait de faire un pronunciamiento et avait forcé Almonte à quitter la capitale ; et ce qui justifiait ce bruit c'est que le général Valencia était parti avec sept régiments pour Mexico afin d'y rétablir l'ordre.

MONTEREY, 7 décembre 1846.

La première division, augmentée de deux ou trois autres régiments, va se mettre prochainement en route pour Tampico. Le général Taylor et son état-major partiront avec elle, et le quartier-général sera fixé à Victoria ou à Tampico. Rien ne presse et l'on fera la route par petites étapes ; elle durera ainsi trois ou quatre semaines.

On a sans nul doute abandonné le projet de marcher directement vers l'ennemi : nous sommes maîtres du bas pays ; et quand nos troupes seront entrées à Victoria, elles commanderont toutes les passes ; et nous serons fort en position d'attendre la résolution que pourront prendre les deux congrès, américain et mexicain.

Le général Taylor marchera par Caydélite, Montemorales, Licary, Villa Grance et Hidalgo, pour arriver à Victoria. C'est la route la plus favorable et celle que suivront aussi des troupes qui viendront rejoindre le corps principal.

Le général Worth a éprouvé quelque difficulté à se procurer du maïs à Saltillo ; mais des mesures ont été prises pour qu'il n'en fût plus ainsi à l'avenir. Il saura bien forcer les rancheros à ne pas le laisser manquer de provisions.

Le général Wood est tranquillement à Paris où il obtient tout ce qu'il lui faut pour sa division.

Les Mexicains ne manquent pas une occasion de tuer secrètement ceux de nos hommes qui sont assez imprudens pour s'écartier ou voyager seuls.

ÉTATS-UNIS.

Congrès—Séance du 7 janvier.

Chambre des représentans.—M. Harlow offre une résolution pour terminer le débat sur l'augmentation de l'armée ; le bill est amendé pour être lu samedi prochain, et adopté.—M. Seaman, de New-York, donne alors avis qu'il introduira un bill pour empêcher l'importation des pauvres étrangers.—La Chambre se forme en comité général sur le bill pour l'augmentation de l'armée régulière.

M. Dargin, d'Alabama, prend la parole et est suivi de M. Grover, de New-York. On passe en suite à l'examen du bill ayant pour objet d'encourager l'enrôlement dans l'armée, ce bill passe avec un amendement portant que le gouvernement aura pouvoir de licencier les soldats à toute époque.

Sénat.—M. Benton introduit un bill pour encourager l'enrôlement des soldats, et combat vigoureusement pour le faire adopter.—M. Crittenden déclare être prêt à voter pour ce bill, qu'il est en faveur d'une poursuite vigoureuse de la guerre, et qu'il votera, par conséquent, pour un large secours d'hommes et d'argent. Le bill passe, et, par suite est également adopté par la Chambre.—Un long débat a lieu sur l'impression d'un mémoire, et le Sénat ajourne.

Statistique officielle.—L'armée américaine au Mexique se compose de 8,474 réguliers et de 16,500 volontaires. Le général Taylor a sous ses ordres 18,332 hommes ; le général Wood 28,000 hommes est en marche en ce moment.

Effet de la neige sur le télégraphe électrique.—Les communications par le télégraphe électrique entre New-York et Philadelphie se trouvent interrompues. Il paraît qu'entre Elisabethtown et Newark, il tomba ces jours derniers de la pluie mêlée de neige qui se congela au fur et à mesure qu'elle tombait sur les fils télégraphiques. Il s'aggloméra ainsi sur les fils une telle quantité de glace, qu'ils se rompirent presque partout, sur un espace de plusieurs milles. On s'occupe activement de remplacer les fils brisés et on espère qu'aujourd'hui le télégraphe pourra fonctionner comme avant.

Courr. des E. U.

INDE.

— Les nouvelles de l'Inde annoncent que les troupes anglaises, cantonnées dans la province de l'Ouest, avaient reçu ordre de marcher au secours du maharajah Goulab-Singh, dont l'autorité se trouvait gravement compromise. Un grand nombre de ses soldats avaient déserté, et beaucoup d'autres avaient

-été tués dans les combats qu'il avait eu à livrer. Les renforts qu'on lui en voyait se composaient des 12^e, 27^e, 42^e, et 45^e. régiments.

RELATION DE LA CONVERSION

A LA RELIGION CATHOLIQUE,
De mademoiselle Blum, née en Suisse, actuellement
Sœur de Sainte Claire à Lyon.

Suite.

Revenue à moi, je versai beaucoup de larmes de consolation. Je répondis à toutes les demandes qu'on fait en pareil cas, avec toute l'effusion de mon cœur. Je prononçai ensuite mon abjuration, la torche à la main, et fis ma profession de foi. On chanta le *Te Deum*. Je me retirai de l'Eglise dans un contentement parfait, au comble de mes vœux d'être enfin catholique. Je ne cessais de bénir le Seigneur d'une si grande grâce. Tout le monde me félicitait, jusqu'aux petits enfans qui me suivaient, touchaient et baisaient ma robe. Quelques peines et quelques attaques que j'aie essayées depuis cette époque, la seule pensée que j'étais catholique me faisait tout supporter avec joie. Par la miséricorde divine je ne trouvai si affermie dans ma foi, que quand je verrais tout le monde m'abandonner, loin, ce me semble, d'en être ébranlée, je la signerais de tout mon sang. Oui, si Dieu me trouvait digne de la couronne du martyr, ce serait le plus ardent de mes vœux. Jusqu'à présent jamais je n'ai été tentée de me repentir de mon changement, quoique je me sois vue entièrement abandonnée de mes parens, privée de toute ressource, mal nourrie, mal vêtue, obligée de gagner mon pain à la sueur de mon front. Tout m'est devenu doux par cette seule pensée : C'est pour avoir embrassé la religion catholique que je suis réduite à cet état de détresse et de pauvreté. Dieu me tenait lieu de toutes choses ; j'aimais mon indigence, et contente de mon sort, je bénissais sans cesse la divine miséricorde de m'avoir retirée de mes erreurs. Je ne puis comprendre comment on peut offenser Dieu après tout ce qu'il a fait pour notre salut. Ah ! le Ciel me préserve d'encourir jamais sa disgrâce !

Mon abjuration faite, j'entrepris ma confession générale. La première fois que je me présentai à mon confesseur, je ne savais que dire. Rien ne m'a jamais tant coûté. Malgré mon extrême répugnance, je fis ma confession à trois reprises, une fois par semaine. Je craignais beaucoup de la faire mal. Pour apprendre à la bien faire, j'eus la simplicité d'écouter une Dame qui se confessait, ce qui me donna bien de la confiance pour m'exprimer. Je ne savais pas que je faisais mal, quoique je sentisse intérieurement quelque peine ; car il me vint en pensée que la confession devait être secrète, et que comme je n'aurais pas voulu qu'on eût entendu ma confession, je faisais donc mal d'écouter celle des autres. Je ne cachai point ce que je venais de faire aux demoiselles chez qui je demeurais. Elles m'éclairèrent et quoiqu'elles excusassent ma faute en faveur de ma bonne foi, elles me recommandèrent de m'en confesser, ce que je ne manquai pas de faire.

Je fis ma première communion le jour de la Toussaint, et je la fis avec une onction intérieure qui remplit mon âme de joie. Il me serait bien difficile d'exprimer les sentimens dont elle était pénétrée et les douces impressions qu'elle ressentit. Ce fut pendant mon action de grâces que le Seigneur me donna l'attrait de la vie religieuse, et le désir d'entrer dans l'ordre de sainte Claire, pour y expier, dans les austérités de la pénitence, la vie sensuelle que j'avais menée jusqu'à ma conversion. Je ne tardai pas à faire les démarches nécessaires pour y être admise, et m'informai des règles qui s'y observaient. Tout ce qu'on m'en disait d'effrayant ne faisait qu'enflammer mon désir. Je fis quelques essais, couchant sur la paille, marchant pieds nus, pratiquant d'autres austérités. Tout cela m'était plus doux que les plaisirs dont j'avais joui dans ma famille où rien ne m'était refusé. Je tâchais de cacher mon dessein. Cependant la joie que je faisais paraître lorsque je parlais de la vie des filles de sainte Claire, le faisait soupçonner. Vous voulez être religieuse ? me disait-on. Je répondais que n'ayant point de dot, je ne pouvais espérer ce bonheur ; mais que le monde ne me serait jamais rien. J'attendais les momens de la Providence, et je me confiais en elle.

Entre les différentes impressions que j'éprouvais alors, aucune ne m'affecta plus vivement que celles auxquelles donnait occasion le son des cloches pour les morts. Pensant une fois que ceux de mes parens qui n'étaient plus n'avaient point de suffrages de l'Eglise, je fus si émue, que je m'en allai toute éplorée trouver mon confesseur, qui ne put s'empêcher de mêler ses larmes avec les miennes. Tout ce que vous avez à faire, me dit-il, c'est d'adorer les jugemens de Dieu, sans vouloir les pénétrer, et d'éloigner toutes ces pensées de

votre esprit. J'ai beau faire, toutes les fois que cette pensée me revient, et qu'en me souvenant du sort de mes parens morts, je me rappelle encore que les vivans sont hors de la voie du salut, je ne puis m'en consoler.

A la fête de Noël, j'assistai à la Messe de minuit. J'y fus singulièrement touchée à la vue du saint Enfant Jésus couché dans la crèche. J'étais dans une telle admiration et si transportée des merveilles de ce mystère, qu'il me semblait être à Bethléem, occupée à rendre mes hommages à ce Dieu Sauveur, et à le remercier de ma vocation à la Foi catholique. Je me consacrai de toute l'étendue de mon cœur à son service. J'aurais voulu passer là toute la nuit ; je ne sortis de l'église qu'en me faisant beaucoup de violence. La majesté des cérémonies me ravissait. Je pleurai longtemps de dévotion et de joie ; mais en même temps je fus vivement affligée de voir plusieurs catholiques assister sans respect aux saints mystères, et méconnaître ainsi la grâce que Dieu leur avait faite de naître dans le sein de la vraie Eglise. A la vue du crucifix, je ne pouvais retenir mes larmes. A la bénédiction du Saint-Sacrement, il me semblait que mon cœur se fondait en amour aux pieds de Notre-Seigneur ; et aux jours de communion surtout, je m'oubliais tellement pour me perdre en lui, que plusieurs fois je demeurai cinq heures de suite en sa présence, croyant n'y avoir passé qu'un moment. J'aurais voulu, s'il eût été possible, y demeurer tousjours. Un cœur qui a goûté une fois combien le Seigneur est doux, ne trouve plus dans toutes les choses de la terre que dégoût et amertume.

J'eus dans ce même temps la consolation d'apprendre la conversion d'un protestant qui avait fait son abjuration à Lyon peu de temps après moi. L'événement fit beaucoup de bruit. Il mérite d'être connu, en voici l'histoire en peu de mots. Ce protestant rencontra dans cette ville un prêtre qui portait le Saint-Sacrement à un malade. Tout déconcerté de se trouver là, pour éviter une compagnie qu'il avait en horreur, il s'enfuit de rue en rue. Chose singulière ! le prêtre le suivait pas à pas, n'ayant pas d'autre chemin à prendre pour aller à la maison où il était appelé. Ne se possédant plus, il entre comme un furieux par la première porte qui se présente, et monte jusqu'à l'étage la plus élevée ; mais c'était précisément la maison du malade ; et au moment où il se croyait bien loin de ceux qu'il voulait éviter, il voit en se retournant, le Saint-Sacrement tout près de lui. Le prêtre entre dans la chambre où il devait l'administrer, et cet homme se trouve renfermé au milieu de tout le peuple qui occupait l'escalier, sans pouvoir s'échapper par aucun endroit. Le voilà tout étourdi et comme hors de lui-même. Au même instant un coup de la grâce le frappe intérieurement. Hé quoi ! se dit-il à lui-même, je suis Dieu qui me poursuit, comme si je pouvais lui résister ! Non, me voici, Seigneur, je suis vaincu par votre présence, je me prosterne à vos pieds, vous rendant hommage de ma foi ; je me rends à vous ; je crois fermement que vous êtes réellement présent dans cette hostie, vrai Dieu et vrai homme, né d'une vierge, et mort sur une croix pour mon salut. J'abjure dès à présent toutes mes erreurs, et je vous serai fidèle jusqu'à la mort. Aussitôt adressant la parole au ministre de Jésus-Christ et au peuple qui l'accompagnait, il dit : Je prends à témoin cette assemblée de mon serment. Je crois le mystère de la sainte Eucharistie que j'ai rejeté jusqu'à ce jour, et je jure de conserver cette foi jusqu'à la mort. Il n'y eut personne qui ne tressaillit de joie à la vue de ce miracle de la grâce, et qui n'en bénit le Seigneur avec transport. L'administration faite, le néophyte prend un flambeau et accompagne le Saint-Sacrement jusqu'à l'église. Il a persévéré dans ses bons sentimens, s'est fait instruire, est rentré, par une abjuration solennelle, dans le sein de l'Eglise, et ne s'est plus fait connaître que par la vie la plus édifiante. Tout ceci arriva dans la semaine de la Passion.

Pour revenir à moi, chaque jour j'admirais de nouveaux traits de la divine Providence en ma faveur. Forcée de gagner ma pension par mon travail, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit j'étais occupée à faire des mitaines de laine, et obligée d'aller les vendre dans la ville. Je rencontrais une dame à qui je fis compassion. Devinant, après m'avoir considérée, que je n'avais point été élevée à ce métier-là, elle me prit tout ce que j'avais de marchandise, et m'en donna le double de ce que je demandais. Ce n'est pas la seule fois que pareille chose me soit arrivée. Chaque mois je gagnais 18 livres, j'en payais 15 pour ma pension, et le reste servait à mes petits besoins. Je trouvais ma pension très-bonne, vu qu'on ne me nourrissait qu'avec du gros pain, des fèves, des truffes ou autres choses semblables, et en trop petite quantité. Je n'étais pas accoutumée à un si médiocre ordinaire ; mais Dieu voulait me faire expier mes sensualités passées.

(A continuer.)

VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatiemment attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix : 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposés chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPELEAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

17 janvier.—4c.

A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclésiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'*Ordo* ou l'*Ordre des rubriques*, la Liste et les Termes des *Cours de Justice*, la Liste des principaux *Officiers du Gouvernement*, des *Membres de la Législature du Bas-Canada*, des *Magistrats*, des *Examinateurs des Instituteurs* pour Québec et Montréal et des *Commissaires d'Ecole* pour la Cité de Montréal, des *Commissaires pour l'érection des Paroisses*, des *Avocats*, des *Notaires*, des *Médecins*, des *Milices de la Province du Canada*, etc., etc., etc.

Le *Calendrier Ecclésiastique et Civil* se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville je bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encrevé toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
 " DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
 " " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
 " Damas brochés en or et couleurs.
 " " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par-là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
 Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
 Moire d'or à reflets riches et brillants.
 Drap d'argent à pluie d'argent.
 Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.
 Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.
AVIS.PATRON,
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
 A. LaRocque, V. Prés.
 John E. Mills,
 Jacob DeWitt,
 Joseph Bourret,
 P. Beaubien,
 L. T. Drummond,
 H. Judah.

Francis Hincks,
 H. Mulbolland,
 L. H. Holton,
 John Tuly,
 Damase Masson,
 Joseph Grenier,
 Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 14e. novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce inséré de dans le *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans la *Minerve*, l'*Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

FRENIERE,

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—2a.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANCAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plûtôt.

JOSEPH ROY.

BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PREIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

ATELIER DE RELIEUR.



CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur Atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
 Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSE—
 Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	Ste. Anne.
VAL GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.